

L'an deux mil dix-huit, le dix-huit décembre à vingt heures, les membres du Conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à la mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Max Passelaigue, Maire.

Etaient présents : Max PASSELAIGUE, Jean Claude MOSER, Patricia LALOS, Jacky GARNIER, Christiane DUBRETON, Nathalie GONCALVES, Michèle BONRAISIN, Virginie HAAS, Yves RABANT, Bernard TRONCHET, Patrick LEMOINE.

Absents excusés : Philippe COUSIN, Maryse REDUREAU, Valérie HUART, Caroline LEGENVRE, Claudine BEYER, Bruno HAMELIN, Frédéric TOTAIN.

Procurations : -

Secrétaire : Jacky GARNIER

Convocation et affichage : 11/12/2018 Conseillers en exercice : 18 Présents : 11 Votants : 11

Chaque conseiller municipal ayant reçu un exemplaire du compte-rendu de la séance précédente, les grandes lignes du dernier conseil municipal sont rappelées. Aucune remarque n'est faite.

2018/049 - Dénomination des rues du lotissement « les Coteaux du Breuil »

L'habitude sur la commune est d'attribuer le nom des parcelles figurant au cadastre.

Pour cette opération, il est proposé : Rue des Coteaux du Breuil, Square du Coteau et Rue de la Grande Prée

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide les noms proposés pour les voies du lotissement des coteaux du Breuil.

Un arrêté du maire précisera la numérotation des logements.

2018/050 - Budget : modification régie d'avances

La Poste modifie sa procédure de facturation différée, ce qui nous oblige à acheter les timbres postaux au guichet, soit avec une carte pro soit en espèces.

Nous ne souhaitons pas souscrire de carte pro. Aussi, la régie d'avances disponible en mairie, qui permet le paiement de petits achats, doit être élargie à l'achat de timbres et son montant doit être augmenté de 200 à 500 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le maire à :

- modifier la régie d'avances pour autoriser l'achat de timbres postaux
- augmenter l'avance à 500 €.

2018/051 – Budget 2018 : décision modificative n°3

Pour permettre de régler les dépenses engagées, le maire propose les virements de crédits suivants :

COMMUNE		
Dépenses		
INVESTISSEMENT		
204	Subvention La Chapelle St Aubin, bac à chaînes	9 200
2128	Aménagement bords de Sarthe	-9 200
2158	Complément Eclairage public	5 000
0;20	Dépenses imprévues	-5 000
<u>Total</u>		<u>0</u>

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le maire à modifier les inscriptions budgétaires comme proposé.

2018/052 – Budget : Convention de fourrière et de ramassage des animaux errants

Les communes ont obligation de ramasser et d'accueillir les animaux errants sur leur commune ou de faire appel à une société qui assure ces services.

La société CANIROUTE propose son service de fourrière animale pour le ramassage et la réception dans son chenil-

fourrière à St Saturnin de tout animal en état d'errance ou de divagation, 24h/24 – 7j/7.
La convention est proposée pour 1 an à 1.68 € par habitant soit x 1932 = 3 245.76 €.

Les frais de garde et de restitution sont refacturés aux propriétaires. Ces frais sont majorés de 10% pour participation à la redevance communale (délibération du 14/12/2014).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le maire à signer la convention de fourrière pour l'année 2019.

2018/053 - Subvention exceptionnelle inondations de l'Aude

Communiqué de l'AMF :

« Le lundi 15 octobre 2018 restera à jamais une journée noire pour l'ensemble des audois et audoises. Près de 20 ans après, l'histoire se répète et notre Département paie à nouveau un lourd tribut à ces inondations dévastatrices et imprévisibles.

Ne pouvant rester indifférents aux colossaux dégâts matériels subis par quelques 70 communes, l'Association des Maires de l'Aude et le Département de l'Aude ont souhaité lancer un appel national aux dons afin d'apporter un soutien financier indispensable à nos Maires sinistrés.

Ces dons, qui seront affectés à la reconstruction des équipements publics dévastés au sein des communes audoises, sont à effectuer auprès du Département de l'Aude dans le cadre de la « Solidarité communes audoises 2018 ».

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le maire à verser une subvention exceptionnelle de 500 € au Département de l'Aude.

Crédit disponible à l'article 6574 du budget 2018.

2018/054 - Subvention exceptionnelle FNACA

Pour la commémoration du centenaire de l'Armistice, l'association d'anciens combattants FNACA a engagé un trompettiste pour animer la cérémonie.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le maire à verser une subvention exceptionnelle de 50 € à la FNACA pour participer à cette dépense.

Crédit disponible à l'article 6574 du budget 2018.

2018/055 - Assainissement : délégation de service public

La commune a délégué la gestion de son service d'assainissement collectif par un contrat d'affermage arrivant à échéance au 31/12/2019. Une consultation a été lancée pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la procédure de délégation de service public. Le cabinet retenu est GETUDES consultants à La Roche sur Yon, pour 4 200 € HT.

Le maire, dans le cadre de ses délégations, signera la convention de maîtrise d'œuvre avec le cabinet Gétudes consultants.

➤ Décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations :

2018/046 à 050	19/10/2018	DIA Vte European Homes Les Coteaux du Breuil		
2018/051	05/11/2018	Avenant 1 LHERMENIER lot 10	LHERMENIER	2 910 € ht
2018/052	05/11/2018	Avenant 1 LHERMENIER lot 11	LHERMENIER	1 073€ ht
2018/053	09/11/2018	DIA Vte 13 route de Coulaines		
2018/054	13/11/2018	DIA Vte 1 A rue du Monnet		
2018/055	22/11/2018	Avenant n° 1 lot 9 espace mairie	GONSARD	4 632.33 € HT
2018/056	27/11/2018	Avenant n° 2 lot 10 espace mairie	LHERMENIER	1 830 € HT
2018/057	27/11/2018	Avenant n° 2 lot 11 espace mairie	LHERMENIER	4 955 € HT
2018/058	13/12/2018	Avenant n°1 réhabilitation réseau assainissement	SOGEA OUEST	18 000.10 € HT

2018/059	13/12/2018	Assurance dommage ouvrage espace mairie	GROUPAMA	4 365.90 € TTC
2018/060	13/12/2018	Assurance dommage ouvrage salle asso	GROUPAMA	1 277.47 € TTC

➤ Comptes rendus commissions et CDC

- **Commission voirie** : label 1 fleur renouvelé pour 3 ans, avec quelques pistes d'amélioration
- **Commission finances communication** : réunion budget à fixer en janvier
- **Commission sociale et scolaire** : Noël à l'école vendredi 21/12 avec distribution de chocolats
Le CCAS a reconduit le goûter avec les Aînés le 16 février 2019
- **Commission animation/CME** : Bilan positif par la mobilisation des associations, la bonne ambiance et le don supérieur à 1500 € à l'AFM. Remerciements aux associations et aux participants au Téléthon.
- **Communauté de communes** :
Collecte ordures ménagères : distribution des sacs du 7 au 11/01/19
Informations sur la feuille de route de chaque commission communautaire.

Rappel : vœux du maire le mercredi 09/01/2019 – 19h

Conseils municipaux 2019 : Le mardi à 20 H :

29 janvier	25 juin
26 février	24 septembre
26 mars	29 octobre
30 avril	
28 mai	10 décembre

Nom	Signature	Nom	Signature
Max PASSELAIGUE		Patrick LEMOINE	
Jean-Claude MOSER		Michèle BONRAISIN	
Patricia LALOS		Nathalie GONÇALVES	
Philippe COUSIN	Absent excusé	Claudine BEYER	Absente excusée
Maryse REDUREAU	Absente excusée	Valérie HUART	Absente excusée
Jacky GARNIER		Bruno HAMELIN	Absent excusé
Christiane DUBRETON		Frédéric TOTAIN	Absent excusé
Yves RABANT		Virginie HAAS	
Bernard TRONCHET		Caroline LEGENVRE	Absente excusée